Envoyè en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 030-213000284-20230405-2023_04_052-DE

Département du Gard Arrondissement de Nîmes Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2023-04-052 Séance du 05 avril 2023

Objet : projet de rénovation de l'éclairage de trois stades municipaux - Demande de subvention au titre du « Fonds vert »

Nom	bres d'élus total	: 33	-
présents	ayant donné procuration	absents	
22	7	4	

VOTE A l'unanimité	Contre : 0
	Abstention: 0

L'an deux mille vingt-trois, le 05 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 27 mars 2023.

Conseillers municipaux présents: Jean-Yves CHAPELET, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Michel CEGIELSKI, Christine MUCCIO, Christian BAUME, Jennifer OBID, Jean Christian REY, Philippe BERTHOMIEU, Justine ROUQUAIROL, Laurence SALINAS-MARTINEZ, Christian SUAU, Raymond MASSE, Sylvain HILLE, Ali OUATIZERGA, Michel SELLENS, Claude ROUX, Alain POMMIER, Olivier WIRY, Jean-Louis MORELLI, Léopoldina MARQUES-ROUX, Bernard NASS

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration: Monique GRAZIANO-BAYLE procuration à C.BAUME, Sandrine ANGLEZAN procuration à M.FOND-THURIAL, Carine BOISSEL procuration à S.HILLE, Nicole SAGE procuration à P.BERTHOMIEU, Catherine HERBET procuration à R.MASSE, FOURNIER Marilyne procuration à J. OBID, Pascale BORDES procuration à A. POMMIER

Conseillers municipaux absents : Mourad ABADLI, Fatiha EL KHOTRI, Thierry VINCENT, Audrey BLANCHER

Secrétaire de séance : Michel SELLENS

Envoyé en préfecture le 12/04/2023 Reçu en préfecture le 12/04/2023 Publié le ID: 030-213000284-20230405-2023_04_052-DE

Objet : projet de rénovation de l'éclairage de trois stades municipaux - Demande de subvention au titre du « Fonds vert »

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi de finances pour 2023 n°2022-1726 du 30 décembre 2022,

Vu le cadre du programme d'intervention du « Fonds vert » porté par le gouvernement,

Vu la délibération n°2023-01-11 du conseil municipal du 11 janvier 2023 portant sur l'actualisation du plan pluriannuel d'investissement,

Considérant que l'une des priorités du plan pluriannuel d'investissement de la commune concerne la sobriété énergétique et la modernisation des équipements municipaux,

Considérant que dans le cadre de son projet de revitalisation territorial, la commune développe des projets d'investissement permettant la modernisation des équipements publics, une réduction de la consommation énergique ainsi qu'une atténuation de son empreinte carbone,

Considérant le projet de modernisation de l'éclairage des trois stades principaux de la commune :

- Stade Léo Lagrange : comprenant l'éclairage du stade de football et de la piste d'athlétisme : une économie minimale et immédiate de 42% de consommation,
 - Stade Saint-Exupéry : une économie minimale et immédiate de 30% de consommation,
 - Stade du Bosquet : une économie minimale et immédiate de 50% de consommation,

Considérant la création du dispositif national « le fonds vert » afin d'accélérer la transition écologique dans les territoires,

Considérant que la Ville de Bagnols-sur-Cèze entend soumettre le projet de rénovation de l'éclairage des stades municipaux pour une demande de subvention au titre du fonds vert. Le projet présente un coût de 369 95 € HT / 443 941€ TTC. Le « fonds vert » est sollicité à hauteur de 50 % du coût HT du projet soit une demande de subvention de 184 976 €, cf. plan de financement ci-après,

Plan de financement prévisionnel du projet :

Nature	Cout HT	Coût TTC	Financeurs	Montant HT	% HT	Montant TTC	% TTC
RENOVATION ECLAIRAGE STADE SAINT EXUPERY	47 539 €	57 047 €	Etat - Fonds vert	184 976 €	50%	184 976 €	42%
RENOVATION ECLAIRAGE STADE DU BOSQUET	88 488 €	106 185 €	Ville de Bagnols-sur-Cèze	184 976 €	50%	258 966 €	58%
RENOVATION ECLAIRAGE STADE LEO LAGRANGE	233 925 €	280 709 €					
Total	369 951 €	443 941 €	Total	369 951 €		443 941 €	

Envoyé en préfecture le 12/04/2023 Reçu en préfecture le 12/04/2023 Publié le ID : 030-213000284-20230405-2023_04_052-DE

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale, et sportive ainsi qu'à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 22 mars 2023,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet,
- d'en valider le plan de financement,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre du « Fonds vert »,
- d'autoriser Monsieur le Maire à mener l'ensemble des démarches nécessaires à la conduite de ce projet.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 05 avril 2023. Acte rendu exécutoire Après dépôt électronique en Préfecture

Le Maire
Jean-Yves CHAPELET

Le 1 3 AVR. 2023 et publié le 1 3 AVR. 2023

